

La Russie réaffirme ses ambitions en Arctique

Le Monde.fr | 06.08.2015 à 06h27 • Mis à jour le 07.08.2015 à 16h21 | Par Olivier Truc (*/journaliste/olivier-truc/*) (Stockholm, correspondance) et Benoît Vitkine (*/journaliste/benoit-vitkine/*) (Moscou, envoyé spécial)



Précédés d'un brise-glace nucléaire, des tankers naviguent sur la "route du Nord" en février 2015. ANDREY GOLOVANOV / AFP

La course au pôle Nord à laquelle se livrent depuis plusieurs années les pays riverains de l'océan Arctique a connu un nouveau développement, mardi 4 août, avec le dépôt par la Russie devant les Nations unies d'une demande de reconnaissance de sa souveraineté sur une zone couvrant 1,2 million de kilomètres carrés.

La requête russe, dont l'examen débutera début 2016 et pourra prendre plusieurs années, est une version légèrement modifiée d'une première adressée en 2011 à la commission de l'ONU pour les frontières du plateau continental arctique. A l'époque, cette dernière avait jugé le dossier insatisfaisant et demandé de nouvelles preuves. Depuis, Moscou a mené de nombreuses expéditions scientifiques polaires pour étayer sa requête.

Le droit de la mer fixe actuellement la zone économique exclusive d'un pays à 200 milles marins (environ 370 km) de ses côtes, lui donnant la souveraineté dans cette zone pour en exploiter les ressources. Au-delà, les eaux sont considérées comme étant internationales.

Des enjeux immenses

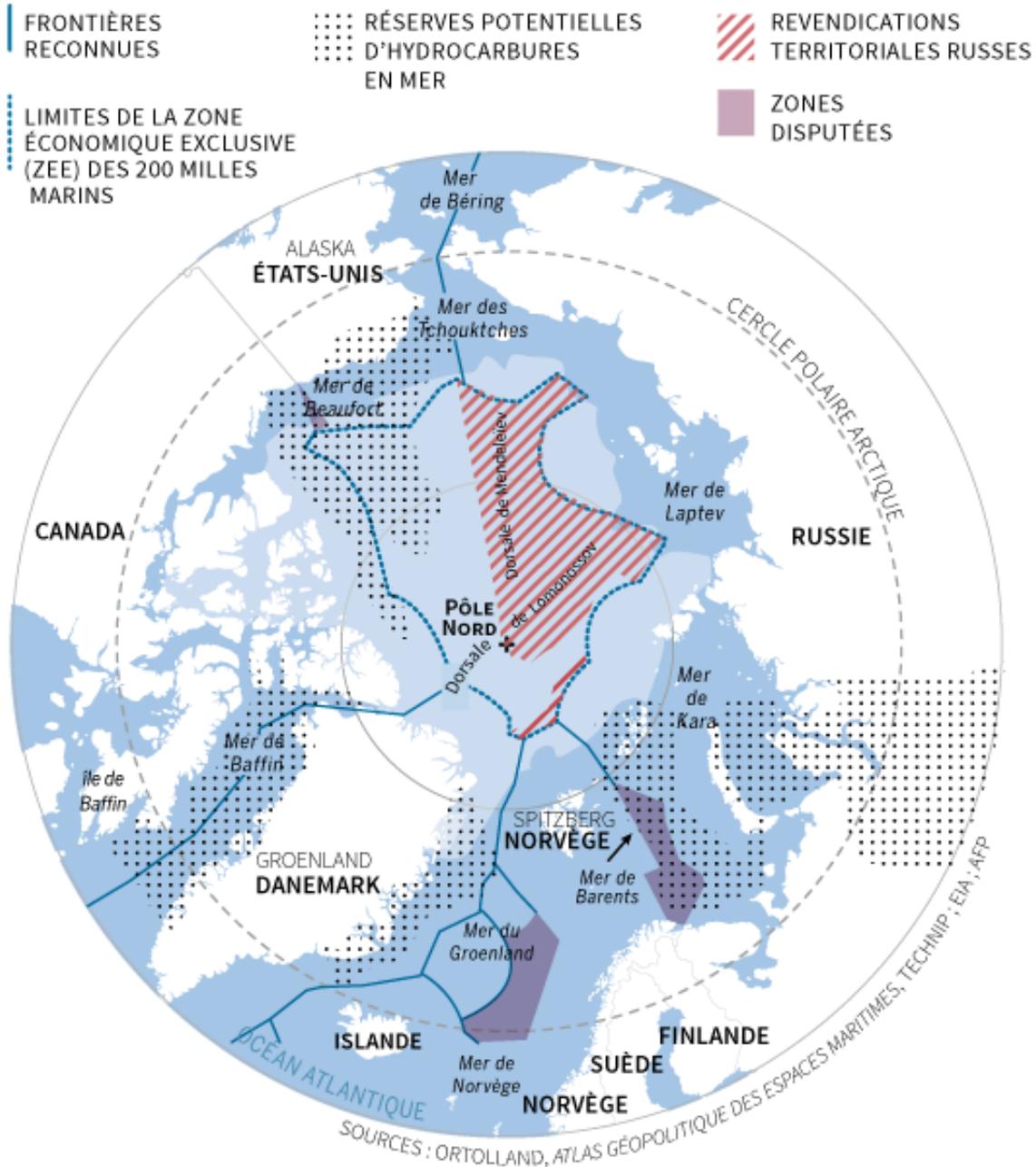
Un pays a toutefois le droit de revendiquer l'extension de sa zone économique exclusive au-delà des 200 milles traditionnels, et jusque dans une limite de 350 milles, en faisant entrer en ligne de compte, études géologiques à l'appui, les limites de son plateau continental qui s'étend sous les eaux.

Les revendications de Moscou vont jusqu'au pôle Nord et comprennent une partie de la dorsale de Lomonossov, également revendiquée par le Danemark et le Canada, ainsi que celle de Mendeleïev, considérée par la Russie comme partie intégrante du continent eurasiatique.

Les enjeux sont aussi immenses que lointains. Si Moscou obtenait satisfaction, il aurait potentiellement accès à un total de 4,9 milliards de tonnes d'hydrocarbures, selon les estimations du gouvernement russe. Les gisements de pétrole de l'ensemble de l'Arctique sont évalués à 17 % des réserves mondiales, et ceux du gaz à 30 %. Mais les conditions climatiques extrêmes d'extraction, et donc leur coût, alliées aux sanctions internationales contre la Russie, ont freiné les projets. Pour

l'heure, la quantité de pétrole extraite par la Russie dans cette région n'excéderait pas 6,6 millions de tonnes par an.

Les revendications territoriales russes



Les revendications territoriales russes Infographie "Le Monde"

L'horizon que constitue la « route du Nord », le passage maritime entre l'Asie et les Etats-Unis que rendrait possible la fonte des glaces, est lui aussi lointain, mais potentiellement très stratégique. Là encore, la sécurisation de ce chemin par des brise-glaces nucléaires représente un coût exorbitant.

Reste la stratégie de puissance et d'affirmation. En 2007, une expédition russe avait planté, par 4 200 m de profondeur, un drapeau en titane à la verticale exacte du pôle Nord géographique. Surtout, Moscou a entrepris récemment une remilitarisation effrénée de la zone, réhabilitant d'anciennes bases soviétiques, annonçant le déploiement de 6 000 soldats, et allant jusqu'à mener, en 2014, plusieurs tirs réels de systèmes de missile Pantsir-S et Iskander-M. La nouvelle doctrine navale russe, dévoilée fin juillet en remplacement de la version précédente datant de 2001, fait aussi de l'Arctique une priorité.

Négocier un compromis

Mais sur le fond, la demande russe se situe dans la droite ligne des politiques menées par les pays riverains de l'Arctique, à l'exception des Etats-Unis, qui n'ont pas ratifié la Convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982.

Ainsi, le Canada a soumis ses revendications pour l'océan Atlantique en 2013 et prévoit de le faire pour le pôle Nord en 2016. Ottawa mène également des manœuvres militaires régulières dans la région.

Après douze ans passés à collecter des données scientifiques, le Danemark a déposé sa propre demande d'extension du plateau continental dans l'Arctique en décembre 2014. Copenhague peut y prétendre grâce à la souveraineté qu'il exerce encore sur le Groenland, un territoire autonome danois riverain de l'océan Arctique. Le territoire réclamé par le Danemark couvre 895 000 km² et chevauche en partie celui demandé par la Russie. Les Danois avaient été les premiers à revendiquer officiellement la souveraineté sur le pôle Nord lui-même.

Si la commission de l'ONU décide que les revendications des deux pays sont légitimes, ce qui est une possibilité, il reviendra aux deux capitales de négocier un compromis. En 2010, Russes et Norvégiens sont ainsi parvenus à un accord sur les frontières d'une zone grise de 175 000 km² en mer de Barents sur laquelle ils discutaient depuis 1974. Mais un règlement pérenne, notamment concernant les différentes zones revendiquées par plusieurs pays à la fois, ne pourra pas intervenir avant que tous les Etats aient déposé leurs demandes et que celles-ci aient été étudiées par les experts de l'ONU.

« LA RUSSIE A UNE TRADITION D'ESSAYER DE TROUVER DES COMPROMIS DANS LE NORD », CONSTATE ELENA WILSON ROWE, DE L'INSTITUT NORVÉGIEN DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Pour Oystein Jensen, spécialiste auprès de l'Institut Fridtjof Nansen, à Oslo, la demande russe est même « *un pas dans la bonne direction. Les Russes montrent qu'ils suivent les règles internationales dans ce cas* ». « *La Russie a une tradition d'essayer de trouver des compromis dans le Nord et considère que cela a aussi servi les intérêts politiques et économiques du pays* », constate également Elena Wilson Rowe, de l'Institut norvégien de politique étrangère.

En 2009, la Norvège est devenue le premier des cinq pays riverains de l'Arctique à obtenir l'extension de sa zone économique exclusive dans l'Arctique. Le nouveau territoire norvégien s'étend sur 235 000 km² et va jusqu'à mi-chemin entre l'archipel du Spitzberg et le pôle Nord. Les Norvégiens avaient déposé en 2006 une demande relative à 250 000 km².